

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 34.731.548,701 DT et un résultat de la période de 717.293,570DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Juin 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Juin 2020, 21,30% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,30% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 27.325.771,176 DT au 30 Juin 2020, et représente une quote-part de 78,68% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,32% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 30 Juin 2020, à 5.510.271,905 DT, représentant ainsi une quote-part de 15,87% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 5,86 % au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
<u>AC1</u>	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>27 325 771,176</u>	<u>49 824 384,484</u>	<u>36 295 527,204</u>
a-	Action et valeurs assimilées	300 191,850	2 627 580,753	1 802 380,664
b-	Obligations et valeurs assimilées	27 025 579,326	47 196 803,731	34 493 146,540
<u>AC2</u>	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	<u>7 399 215,797</u>	<u>3 003 749,229</u>	<u>9 271 640,929</u>
a-	Placements monétaires	4.2 0,000	0,000	0,000
b-	Disponibilités	4.3 7 399 215,797	3 003 749,229	9 271 640,929
<u>AC4</u>	<u>Autres actifs</u>	4.4 6 561,728	6 876,726	18 686,695
TOTAL ACTIF		34 731 548,701	52 835 010,439	45 585 854,828
<u>PASSIF</u>				
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5 <u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6 222 198,575	99 042,368	92 250,983
a-	Opérateurs créditeurs	222 198,575	99 042,368	92 250,983
<u>PA3</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7 <u>80 434,141</u>	<u>65 300,301</u>	<u>85 175,801</u>
a-	Autres créditeurs divers	80 434,141	65 300,301	85 175,801
TOTAL PASSIF		302 632,716	164 342,669	177 426,784
<u>ACTIF NET</u>				
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	4.8 32 229 903,211	49 185 013,199	43 364 662,770
<u>CP2</u>	<u>Sommes distribuables</u>	4.9 2 199 012,774	3 485 654,571	2 043 765,274
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 446 877,530	2 208 751,836	0,000
b-	Sommes distribuables de l'exercice en cours	752 135,244	1 276 902,735	2 043 765,274
ACTIF NET		34 428 915,985	52 670 667,770	45 408 428,044
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		34 731 548,701	52 835 010,439	45 585 854,828

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.10</u>	<u>585 604,878</u>	<u>1 040 717,029</u>	<u>926 924,083</u>	<u>1 590 934,171</u>	<u>2 788 117,803</u>
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.11</u>	<u>23 000,000</u>	<u>40 465,309</u>	<u>7 195,111</u>	<u>53 678,683</u>	<u>72 690,919</u>
Total des revenus des placements		<u>608 604,878</u>	<u>1 081 182,338</u>	<u>934 119,194</u>	<u>1 644 612,854</u>	<u>2 860 808,722</u>
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.12</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.13</u>	<u>-83 906,702</u>	<u>-187 892,721</u>	<u>-118 132,253</u>	<u>-237 110,998</u>	<u>-451 101,533</u>
Revenu net des placements		<u>524 698,176</u>	<u>893 289,617</u>	<u>815 986,941</u>	<u>1 407 501,856</u>	<u>2 409 707,189</u>
<u>Autres charges</u>	<u>4.14</u>	<u>-15 380,718</u>	<u>-31 393,334</u>	<u>-20 273,678</u>	<u>-42 759,053</u>	<u>-80 923,035</u>
Résultat d'exploitation		<u>509 317,458</u>	<u>861 896,283</u>	<u>795 713,263</u>	<u>1 364 742,803</u>	<u>2 328 784,154</u>
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-111 380,781</u>	<u>-109 761,039</u>	<u>-79 410,092</u>	<u>-87 840,068</u>	<u>-285 018,880</u>
Sommes capitalisables de la période		<u>397 936,677</u>	<u>752 135,244</u>	<u>716 303,171</u>	<u>1 276 902,735</u>	<u>2 043 765,274</u>
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>111 380,781</u>	<u>109 761,039</u>	<u>79 410,092</u>	<u>87 840,068</u>	<u>285 018,880</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>-26 169,482</u>	<u>-9 181,170</u>	<u>-73 967,205</u>	<u>-74 246,601</u>	<u>-20 444,796</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>-151 477,032</u>	<u>-135 421,543</u>	<u>-143 891,799</u>	<u>-133 368,090</u>	<u>-119 081,389</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-2,005</u>	<u>-71,942</u>
Résultat net de la période		<u>331 670,944</u>	<u>717 293,570</u>	<u>577 854,259</u>	<u>1 157 126,107</u>	<u>2 189 186,027</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>331 670,944</u>	<u>717 293,570</u>	<u>577 854,259</u>	<u>1 157 126,107</u>	<u>2 189 186,027</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>509 317,458</u>	<u>861 896,283</u>	<u>795 713,263</u>	<u>1 364 742,803</u>	<u>2 328 784,154</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>-26 169,482</u>	<u>-9 181,170</u>	<u>-73 967,205</u>	<u>-74 246,601</u>	<u>-20 444,796</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>-151 477,032</u>	<u>-135 421,543</u>	<u>-143 891,799</u>	<u>-133 368,090</u>	<u>-119 081,389</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-2,005</u>	<u>-71,942</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-9 168 761,153</u>	<u>-11 696 805,629</u>	<u>-4 360 929,782</u>	<u>-6 260 653,063</u>	<u>-14 554 952,709</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>4 522 608,056</u>	<u>11 267 175,475</u>	<u>5 998 475,077</u>	<u>11 164 886,209</u>	<u>52 306 109,819</u>
<u>Capital</u>	<u>5 584 650,350</u>	<u>11 579 778,959</u>	<u>5 461 206,863</u>	<u>10 209 858,247</u>	<u>48 595 112,771</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>437 661,487</u>	<u>-950 445,255</u>	<u>191 819,904</u>	<u>364 348,246</u>	<u>-525 886,970</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-1 499 703,781</u>	<u>637 841,771</u>	<u>345 448,310</u>	<u>590 679,716</u>	<u>4 236 884,018</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-13 691 369,209</u>	<u>-22 963 981,104</u>	<u>-10 359 404,859</u>	<u>-17 425 539,272</u>	<u>-66 861 062,528</u>
<u>Capital</u>	<u>-13 605 842,825</u>	<u>-22 307 698,330</u>	<u>-9 425 407,032</u>	<u>-15 920 880,178</u>	<u>-62 191 980,334</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-1 086 886,334</u>	<u>688 207,780</u>	<u>-325 406,903</u>	<u>-561 454,245</u>	<u>460 950,327</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>1 001 359,950</u>	<u>-1 344 490,554</u>	<u>-608 590,924</u>	<u>-943 204,849</u>	<u>-5 130 032,521</u>
Variation de l'actif net	<u>-8 837 090,209</u>	<u>-10 979 512,059</u>	<u>-3 783 075,523</u>	<u>-5 103 526,956</u>	<u>-12 365 766,682</u>
AN4 <u>Actif net</u>					
a- <u>En début de période</u>	<u>43 266 006,194</u>	<u>45 408 428,044</u>	<u>56 453 743,293</u>	<u>57 774 194,726</u>	<u>57 774 194,726</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>34 428 915,985</u>	<u>34 428 915,985</u>	<u>52 670 667,770</u>	<u>52 670 667,770</u>	<u>45 408 428,044</u>
AN5 <u>Nombre d'actions</u>					
a- <u>En début de période</u>	<u>952 451</u>	<u>1 008 341</u>	<u>1 293 326</u>	<u>1 337 094</u>	<u>1 337 094</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>751 472</u>	<u>751 472</u>	<u>1 193 999</u>	<u>1 193 999</u>	<u>1 008 341</u>
Valeur liquidative	<u>45,815</u>	<u>45,815</u>	<u>44,112</u>	<u>44,112</u>	<u>45,032</u>
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>3,44%</u>	<u>3,48%</u>	<u>4,25%</u>	<u>4,22%</u>	<u>4,22%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2020

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêt de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	1	300 191,850
Obligations et valeurs assimilées	2	27 025 579,326
Total		27 325 771,176

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/06/2020	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	3035	300 191,850	300 191,850	0,87%
TOTAL		300 191,850	300 191,850	0,87%

(2) Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	19 039 073,021
Obligations (b)	7 986 506,305
Total	27 025 579,326

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2020	En % de l'actif net
BTA15102020	5 000	5 000 000,000	5 156 284,153	14,98%
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 541 855,738	4,48%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	3 012 821,093	8,75%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 462 175,342	4,25%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 040 076,712	14,64%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 884 402,240	5,47%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	941 457,743	2,73%
TOTAL		18 613 700,000	19 039 073,021	55,30%

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2020	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	10 000	400 000,000	414 424,000	1,20%
ABSUB2016-11	5 000	200 000,000	207 212,000	0,60%
AB 2009 CA	18 000	599 971,498	619 627,498	1,80%
AB 2009 CB	13 000	433 319,248	454 951,248	1,32%
AB 2010	2 000	79 998,001	84 428,401	0,25%
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	3 199 760,000	3 376 976,000	9,81%
AB 2012B	9 000	270 000,000	284 882,400	0,83%
AB 2012B	2 141	64 230,000	67 770,358	0,20%
ATB 2009 TB1	5 000	200 000,000	201 048,000	0,58%
ATB 2009 TB1	10 000	400 000,000	402 096,000	1,17%
ATL SUB2017	10 000	1 000 000,000	1 044 720,000	3,03%
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	180 000,000	180 626,400	0,52%
HL 2015/B	10 000	600 000,000	622 744,000	1,81%
SERVICOM16 (i)	500	50 000,000	56 571,482	0,16%
TOTAL		7 677 278,747	8 018 077,787	23,29%

Décote sur Obligations Servicom2016		-31 571,482	
TOTAL NET		7 986 506,305	23,20%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 25 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Juin 2020 à 6 570DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant

En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

4.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique est nul au 30/06/2020.

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2020 à 7 399 215,797 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	7 399 215,797	21,49%
TOTAL	7 399 215,797	21,49%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-06-2020, 6 561,728 DT contre 18 686,695 DT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Intérêts courus sur comptes rémunérés	6 561,728	6 876,726	15 619,160
RS sur obligations	-	-	3 067,535
Total	6 561,728	6 876,726	18 686,695

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2020.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Gestionnaire	12 216,931	8 606,462	14 303,124
Dépositaire	209 981,644	90 435,906	77 947,859
Total	222 198,575	99 042,368	92 250,983

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Etat	920,828	920,828	920,828
Retenue à la source	47 124,936	47 437,080	59 026,962
Jetons de présence	25 000,000	12 053,625	21 000,000
TCL	1 181,428	489,206	857,722
CMF	6 206,949	4 399,562	3 370,289
Total	80 434,141	65 300,301	85 175,801

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/06/2020 s'élève à -10.979.512,059 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital	-11.134.759,559
Variation de la part du revenu	155.247,500

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2019 (1)		43 364 662,770
Variation de la part du capital (2)		- 11 134 759,559
Souscriptions	11 579 778,959	
Rachats	-22 307 698,330	
Frais de négociation de titres	0,000	
VDE/titres.Etat	1 600,000	
VDE / Titres OPCVM	-2 868,956	
VDE / Emprunts sté	-26 105,000	
+/- V réalisée Emprunts sté	0,000	
+/- V réalisée /titres.Etat	0,000	
+/- V réal/ titres OPCVM	-135 421,543	
+/- V report/oblig. Société	26 105,000	
+/- V report/titres Etat	-6 300,000	
+/- V report/titres OPCVM	-1 612,214	
Regu. Des sommes non cap(souscription)	-950 445,255	
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	688 207,780	
Capital au 30-06-2020 (1) + (2)		32 229 903,211

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	-596 887,744	- 264 685,065	- 608 129,623
Résultat d'exploitation	861 896,283	1 364 742,803	2 328 784,154
Régularisation du résultat d'exploitation	-109 761,039	- 87 840,068	- 285 018,880
Total	155 247,500	1 012 217,670	1 435 635,651

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	361
Nombre d'actionnaires entrants	9
Nombre d'actionnaires sortants	-27
Nombre d'actionnaires au 30-06-2020	343

4.9- Sommes capitalisables:

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	1 446 877,530	2 208 751,836	-
Résultat d'exploitation	861 896,283	1 364 742,803	2 328 784,154
Régularisation du résultat d'exploitation	- 109 761,039	- 87 840,068	- 285 018,880
Total	2 199 012,774	3 485 654,571	2 043 765,274

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dividendes	-	-	273 024,254	273 024,254	273 024,254
Revenus des obligations	453 768,823	773 743,990	275 737,927	565 589,263	1 039 170,164
Revenus des BTA	131 836,055	266 973,039	378 161,902	752 320,654	1 475 923,385
Total	585 604,878	1 040 717,029	926 924,083	1 590 934,171	2 788 117,803

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Certificats de dépôt	-	12 393,073	2 195,111	44 978,683	44 978,683
Revenus du Compte rémunéré	23 000,000	28 072,236	5 000,000	8 700,000	27 712,236
Total	23 000,000	40 465,309	7 195,111	53 678,683	72 690,919

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2020.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.
Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	32 069,343	53 784,759	27 618,887	55 752,183	106 161,641
Rémunération d'Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	14 875,000	7 437,500	14 875,000	29 750,000
Rémunération d'Amen Bank en tant que distributeur	44 399,859	119 232,962	83 075,866	166 483,815	315 189,892
Total	83 906,702	187 892,721	118 132,253	237 110,998	451 101,533

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	9 643,107	20 352,536	13 672,717	27 739,712	52 973,445
Sces bancaires et assimilés	49,281	287,027	135,112	588,727	706,671
TCL	1 688,330	2 753,771	1 875,447	3 330,614	6 242,919
Jetons de présence	4 000,000	8 000,000	4 590,402	11 100,000	21 000,000
Total	15 380,718	31 393,334	20 273,678	42 759,053	80 923,035